

# DÉPIT TECHNOLOGIQUE

S'il est parfois à la source de nombre de ces « *défis technologiques* » dont on parle fort, ce dépit, qu'on évoque par contre beaucoup moins, serait sans doute souvent au rendez-vous des bilans qu'on se gardera prudemment de jamais tirer...

Imaginez un peu qu'on ait un jour le mauvais goût de diffuser les quantités exactes de renseignements effectivement demandés à telle ou telle banque de données pédagogiques dont la mise en place aura nécessité tant d'investissements matériels, humains et financiers...

Ou bien de mesurer, tant quantitativement que qualitativement, le flux réel ayant transité par tel ou tel réseau de messagerie — bien entendu « interactive » ! — mis en place à tout aussi grands frais...

Mais trêve de mauvais goût. Chacun sait pourtant bien que :

1. Le matériel n'est pas encore au point,
2. Les établissements n'en sont d'ailleurs pas tous équipés (alors qu'il y a tant d'argent gaspillé autour de nous !).
3. Les tarifs pratiqués par les télécoms, sont de toutes façons tout à fait dissuasifs.
4. L'installation des serveurs n'est elle-même pas terminée : il s'en faut de pas mal de crédits supplémentaires pourtant réclamés, mais vous savez ce que c'est !
5. Il faudrait en tout cas une plus grande information et une meilleure formation de la base qui la mettrait, au plan technique comme pédagogique, enfin à même d'utiliser et d'apprécier à leur juste valeur ces merveilles mitonnées à leur intention. (« Margaritas... »).

On le voit, les explications tout au moins sont parfaitement au point.

Et pourtant n'entend-on pas dire partout que c'est dès aujourd'hui qu'il convient d'initier les enfants à ces réalités qui seront demain celles du monde de l'information ?

A commencer par les banques de données ? Mais en attendant celles de demain, nous serait-il interdit de fantasmer à partir des virtualités d'aujourd'hui ?



Imaginez donc que parmi vos élèves — pardonnez la trivialité de cette dernière évocation — soit apparue la nécessité d'éclaircir un point quelconque. Peu importe lequel. Disons d'ordre technologique. (C'est très mode).

Allez-vous tendre le bras vers un manuel ? un dictionnaire ? une encyclopédie ? Interroger quelqu'un ? Questionner la bibliothèque la plus proche ou le C.D.I. de votre établissement ?

Quels réflexes dépassés !

Nenni bien sûr : conscients de vos responsabilités vis-à-vis de l'homme futur vous allez vous adresser à une banque de données !

Tout de suite une difficulté : une banque d'accord, mais quelle banque ?

Rien qu'à AQUINOV 84 (traduire « *Aquitaine Innovation* », salon régional parrainé par l'ANVAR) plus de trois cents banques de données techniques étaient proposées à la perplexité des visiteurs.

Bon : admettons que vous ayez fait votre choix (peut-être en faisant appel à une banque des banques : pourquoi pas ?). Et puis non : vous décidez de tenter votre chance auprès d'une banque de l'Education Nationale. C'est tout de même plus logique, n'est-ce pas ?

Mais quelle que soit la banque il faut bien y être abonné.

Pour qui connaît la rapidité de réponse de l'administration, il se passera bien, si vous travaillez par exemple en collège, deux ou trois réunions du conseil d'établissement avant que la décision en soit prise.

Comptons un laps de temps à peu près égal avant qu'elle soit exécutée.

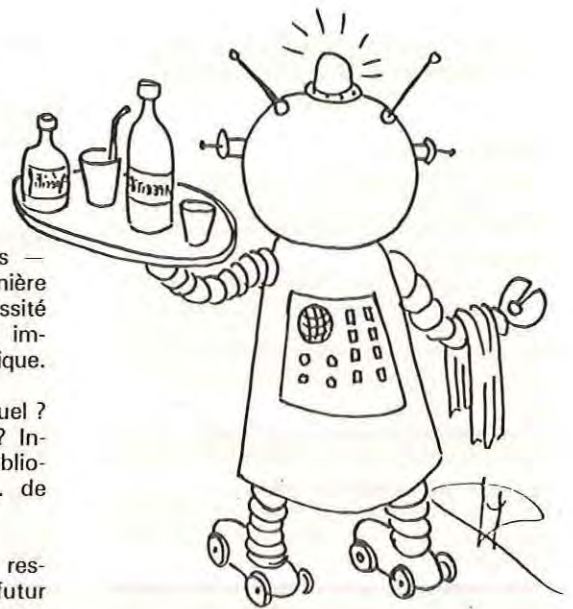
Bref vous pouvez enfin brancher votre matériel.

Car vous avez bien entendu du matériel. Un matériel adéquat et complet bien sûr. En état de fonctionner c'est évident : ne chipotons pas là-dessus ; c'est contingent...

Vous branchez donc votre matériel sur votre ligne téléphonique spéciale puisqu'il en faut bien naturellement une. Pas question en effet de bloquer si peu que ce soit une des lignes réservées soit à l'intendance, soit à la direction de l'établissement. Imaginez une urgence : qui serait responsable ; qui ? Pas vous, bien sûr !

Donc vous êtes branché : vous avez composé, sous l'œil émerveillé de vos hommes du futur, le bon numéro. Vous avez ensuite établi la communication en tapant les chiffres idoines.

Vous avez fourni votre numéro d'utilisateur. Vous avez délivré votre mot de passe. Vous avez enfin indiqué le code d'accès. Ouf ! Le réseau n'est pas encombré. Le serveur n'est ni saturé, ni en dérangement ni en réfection. On ne vous coupe pas et, merveille de la technique dûment maîtrisée, on ne vous expulse pas en cours de consultation. Tout va donc pour le mieux. Vous explorez à loisir. (Et vu les intervalles de temps entre questions et réponses ce ne sont pas les loisirs qui vous manquent).



Vous vous pénétrez ainsi du « *thésaurus* » ou système de classement retenu. N'importe qui vous dira que c'est là pure formalité...

Sautons donc au chapitre suivant : ça y est ! Vous tenez votre réponse. C'était donc la bonne banque et elle possédait bien le renseignement que vous cherchiez.

Mais ici, entendons-nous bien : vous savez désormais, après décodage d'une série d'abréviations plus ou moins abstruses, à quelles revues ou à quels ouvrages (français ou étrangers : voyez le raffinement !) vous référer pour avoir des chances de trouver le renseignement requis.

Magie de l'électronique moderne ; il ne vous reste plus maintenant qu'à... vous les procurer !

Comme le remarque le bureau national de la Fédération des Archivistes, Documentalistes et Bibliothécaires de l'Education Nationale (1) :

(1) Bulletin de l'E.P.I. n° 31 p. 39.



« Si l'on veut éduquer les élèves à une recherche documentaire, il faut que cette démarche soit récompensée immédiatement, ce n'est que plus âgés, après une longue pratique, qu'ils pourront accepter le prêt différé... »

« Peut-on créer « artificiellement » la demande, au prix de coûteux investissements ? » se demande de son côté Joël de Rosnay dans *L'Expansion* du 21 juin.

« Nous avons souvent tendance dans ce pays à nous complaire dans la préparation de grands projets théoriques sans confrontation avec la réalité pratique », ajoute-t-il.

Et de déplorer « notre difficulté à évaluer (à arrêter si nécessaire) les projets techniques... »

Au fond quoi d'étonnant à tout cela dans la mesure où toutes ces belles institutions sont élaborées comme toujours en dehors des principaux intéressés. A savoir, ici, les enseignants le plus souvent et les enseignés toujours.

« Tout pour l'enfant, rien par l'enfant » demeure la devise du siècle.

Pourquoi diable alors iraient-ils s'intéresser particulièrement, en imaginant même qu'elles soient fonctionnelles, à de telles constructions élaborées sans eux...

Ce que nous revendiquons par contre c'est une télématique « appropriée » au sens fort du terme.

Cela veut dire, dans le cas des banques de données, des banques qui soient la « propriété » de leurs utilisateurs.

Dans lesquelles, à l'instar de la collection B.T., enfants et enseignants puissent se reconnaître pour en avoir été véritablement co-auteurs.

Notre tranquille et dérangeant parti étant qu'aujourd'hui comme hier la chose est possible. Ce n'est apparemment pas le choix de tout le monde.

On fait par exemple en ce moment grand bruit au ministère autour d'un projet d'encyclopédie télématique Diderot des sciences et techniques, à la mise au point de laquelle d'autres pays francophones ont été conviés à s'associer. Des universités, voire des lycées, sont invités à y prendre part. Aux enfants plus jeunes, personne n'a semble-t-il songé.

Trente sujets prioritaires ont été sélectionnés en haut lieu.

Trente établissements, en gros un dans chaque académie, ont été pressentis pour ce faire et recevoir matériel, crédits, assistance et directives.

On voit le caractère éminemment coopératif de l'entreprise qui, partant, même si on avait songé à nous, n'aurait su nous intéresser.

« Que ne laissez-vous informaticiens et documentalistes jouer en paix avec leurs machines. En quoi cela vous concerne-t-il au fond ? » pourraient ajouter certains. Cela nous interpelle en fait plus qu'on ne le croit.

Nous n'apprécions pas que l'on s'interpose ainsi en écran entre les véhicules culturels et nous.

Ce que d'une manière ou d'une autre on est en train de faire.

Les sommes assez fabuleuses qui subventionnent ces dispendieuses élucubrations de spécialistes sont autant de confisqué

aux crédits utilisés localement par les gens du terrain, autant de moins pour l'achat dans les C.D.I. ou dans les écoles, d'encyclopédies B.T. ou autres.

Autant de moins aussi pour la possible création coopérative de banques de données locales décentralisées.

Phénomène de pompage qui, si personne ne s'élève pour le dénoncer, est parti — il faut en être bien conscient — pour aller s'amplifiant d'année en année.

Quant à nous, rien n'a jamais pu nous empêcher de cracher dans la soupe. (Y compris dans la nôtre les jours où nous la trouvons mauvaise.)

Alors pensez lorsqu'on nous la pique !

Alex Lafosse



## Rêvons ensemble

Au stage I.C.E.M. Sud-Ouest de Périgueux cet été, sur une pelouse, une jeune collègue présentait cette technique bien à elle d'information et de communication.

Sa « T.N.I.C. » (Technique Nouvelle d'Information et de Communication) comme on dit maintenant.

Je vous avoue qu'elle m'a plongé dans des abîmes de réflexions. Pas vous ?

Curieusement, sa bassine posée devant elle sur un tabouret, la camarade paraissait tout à fait sûre de son affaire et merveilleusement bien dans sa peau.

Au point que je n'ai pas pensé à lui demander si elle avait songé à faire subventionner sa glycérine et sa colle de poisson par l'A.N.V.A.R., si elle en avait fait un P.A.E. ou si elle ne comptait pas présenter son truc au centre mondial, étage des ressources humaines...

(Tête de J.J.S.S.).

Mais écoutons-la présenter la chose dans « Gerbe du Sud-Ouest ».

## LA GÉLATINE

C'est un procédé de reproduction très économique qui favorise l'expression artistique et créative des enfants ainsi que leur comportement coopératif.

### MATÉRIEL :

500 grammes de sucre  
500 grammes de glycérine  
120 grammes de colle de poisson

1/2 litre d'eau

Un plateau en aluminium (ou autre) un peu plus grand que la feuille à imprimer.

**PRÉPARATION :** Mettre la colle de poisson dans de l'eau froide pour la ramollir ; mélanger le sucre, la glycérine et l'eau ; chauffer sans bouillir (pour ne pas faire de bulles) ; ajouter la colle de poisson ; remuer pour éviter les grumeaux.

Verser la pâte dans le plateau, retirer les bulles formées car elles gêneraient l'impression. Faire la préparation d'un jour sur l'autre : il faut 5 ou 6 heures pour qu'elle refroidisse.

**UTILISATION :** Placer un carbone hectographique entre deux feuilles. On écrit sur le papier supérieur. La feuille qui se trouve sous le cliché est placée sur la gélatine et on appuie doucement. On fera bien attention de replier un angle du cliché pour pouvoir le retirer facilement.

Il ne reste plus qu'à placer les feuilles sur le texte imprimé à l'envers, toujours en pliant un angle.

On peut faire 40 copies environ.

Quand vous avez terminé, il suffit de laver la gélatine avec une éponge et de l'eau froide.

La gélatine peut servir de nombreuses fois. Quand elle est trop abîmée, on la décolle et on la réchauffe.

Pensez à mettre une protection qui n'adhère pas à la gélatine quand vous ne l'utilisez pas pour éviter que la poussière ne s'y dépose et que les enfants n'y enfonce le doigt.

Eléna Gual  
Escola Catalana Arrels  
66000 Perpinya